



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à projets « Sommet de la Francophonie France 2024 » Académie de Créteil – Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Note du 11/01/2024 relative à l'appel à projets de la délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération (DREIC) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) dans le cadre du Sommet de la Francophonie qui se tiendra en France en 2024.

**Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération
DAREIC**

**Affaire suivie par : Laure MOREL
Mél : ce.dareic@ac-creteil.fr**

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs des établissements scolaires du second degré publics et privés sous contrat, Mesdames et Messieurs les IEN du premier degré

S/C de Mesdames et Monsieur les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

S/C de Madame et Messieurs les directeurs diocésains de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Cet appel à projets s'adresse aux écoles et établissements de l'académie de Créteil.

Annexes :

- 1. Dossier de candidature
- 2. Budget prévisionnel

Cadre et objectifs

Les 4 et 5 octobre 2024, la France accueillera, pour la première fois depuis 33 ans, le XIXème Sommet de la Francophonie, en lien étroit avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Événement majeur, tant sur le plan diplomatique que politique, économique et culturel, avec la langue française en trait d'union, il sera l'un des temps forts internationaux de l'année 2024 avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

La francophonie comme vecteur de circulation des idées, de dialogue, de création et d'emplois et le monde francophone comme porteur de talents et d'opportunités seront ainsi mis à l'honneur. La thématique retenue invitera chacune et chacun à « Créer, innover et entreprendre en français ».

Pour donner corps à ce thème, la France a souhaité organiser un Festival de la Francophonie adossé au Sommet, afin de valoriser une francophonie dynamique auprès des Françaises et des Français et de l'ensemble de la communauté francophone. Il se déploiera, dès le 20 mars 2024, Journée internationale de la Francophonie, et s'étendra à tout le territoire métropolitain et ultramarin, à

l'international, par de multiples initiatives en présence mais aussi en ligne. Il culminera au moment du Sommet, en octobre 2024, à Villers-Cotterêts et à Paris.

Le MENJ pleinement mobilisé dans ce cadre pour une meilleure connaissance et valorisation de la Francophonie souhaite montrer aux jeunes générations que la Francophonie constitue un espace de l'éducation qui émancipe et permet à chacun de révéler ses talents, un espace innovant pour acquérir les compétences nécessaires aux métiers de demain et qui porte des valeurs essentielles pour la formation du citoyen du XXI^{ème} siècle, conscient des enjeux globaux et ouvert à l'altérité.

Le présent appel à projets doit permettre la mise en valeur des établissements ayant des partenariats dans la sphère francophone, en lien avec les thèmes et objectifs du Sommet : création, innovation (dont IA et numérique), formation (dont celle des enseignants), employabilité etc.

Les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) et les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (R-INSPE) pourront naturellement être pleinement associés.

Types d'actions soutenues

Les projets pourront se déployer **dans tous les domaines et disciplines des voies générale, technologique et professionnelle** (éducation artistique et culturelle, histoire-géographie, littérature, économie, sciences, enseignements techniques et professionnels, éducation aux médias et à l'information, compétences numériques, éducation au développement durable, éducation morale et civique...), **et à tous les niveaux, de la maternelle au lycée.**

Ils mettront les élèves au centre, pour valoriser l'expérience pédagogique menée et **amorcer des dynamiques structurantes sur le long terme** (partenariats avec des établissements francophones dans le monde¹, projets de long terme sur un sujet correspondant à un grand enjeu sociétal ou autre etc.).

Les projets seront construits avec au moins un partenaire situé dans un autre pays francophone².

Modalités de soutien

Le soutien de la DREIC est apporté sous la forme d'une délégation de crédits faite à l'académie. Chaque projet pourra bénéficier d'un financement à hauteur de 5 000 € maximum.

Les porteurs de projets sont encouragés à rechercher des cofinancements. La diversité des sources de financement constituera un atout lors de l'examen des projets.

Cette subvention peut permettre d'amorcer une dynamique d'échanges ou de partenariats, ou de la renforcer, autour de la thématique du Sommet et de ses déclinaisons. Elle peut également permettre d'accompagner le changement d'échelle d'un projet local et expérimental pour accroître son impact, en diversifiant et en améliorant ses activités ou en appuyant sa dissémination.

Elle peut aussi servir à monter un projet qui pourra être valorisé à l'occasion du Festival de la Francophonie en octobre 2024. **Dans ce cas, le projet devra être susceptible de toucher une large audience non professionnelle et non avertie (y compris les familles, les enfants), son format devant favoriser la participation et l'inclusion du public.** Cette aide ne peut pas servir à financer des dépenses de personnel, ni d'achat de matériel (dépenses d'investissement).

Critères de sélection

¹ Etablissements situés dans un pays francophone ou portant les valeurs de la francophonie, impliqués dans sa promotion d'une manière ou d'une autre.

² Pays membres, associés ou observateurs de l'OIF mais également ceux participant à la promotion de la francophonie d'une manière ou d'une autre.

Les projets seront étudiés au regard des critères repris dans le dossier de candidature placé en annexe.

Les projets non retenus par cet appel à projets pour un accompagnement financier **mais répondant aux critères d'éligibilité pourront néanmoins bénéficier d'une labélisation « Résonances nationales du Festival de la Francophonie »**. Ils seront promus au travers des actions de communication qui seront mises en place, sur Internet et les réseaux sociaux.

La cohérence et pertinence du projet au regard de la thématique et des objectifs du Sommet et la prise en compte de la définition de sa déclinaison au sein du système éducatif sont des critères essentiels.

Procédure et calendrier

L'appel à projets se fera en deux phases :

1. Une première phase d'envoi des dossiers à la DAREIC au plus tard le 8 février 2024 : il s'agit de permettre ainsi la valorisation, par le Secrétariat Général du Sommet, dès le 20 mars, Journée de la Francophonie, des premiers projets retenus.
2. Une deuxième phase d'envoi des dossiers à la DAREIC au plus tard le 4 avril 2024.

Les dossiers de candidature renseignés seront remplis, revêtus de l'avis de l'IEN pour les écoles et de l'avis du chef d'établissement pour les établissements du second degré et envoyés scannés par voie numérique à la DAREIC à l'adresse ce.dareic@ac-creteil.fr

Le comité de sélection des projets sera composé de représentants du MENJ (DREIC, DGESCO, IGESR) et du Secrétariat Général du Sommet de la Francophonie.

Les résultats seront communiqués avant la délégation de crédits aux académies, qui s'effectuera sous réserve que les dossiers retenus soient recevables et complets.

**La déléguée académique pour les relations
européennes et internationales
et pour la coopération
Laure Morel**